

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS

réf : 201809I

Séance du 19 octobre 2018

Date convocation : 12 octobre 2018

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 10

Excusés : 1

Votants : 10

L'an deux mille dix-huit et le vendredi dix-neuf octobre, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Sylvie SIMPSON, Maire.

Présents : François ARCANGELI, Philippe BUSSIERE, Marie-Christine CHEUZEVILLE, Valérie CHRISTEN, Gérard DALL'ARMI, Jean-Paul ESTRADE, Francis PRADERE, Eric RIET, Céline SALVIAC MALBERT, Sylvie SIMPSON.

Excusée : Cinthya ARENAS

Secrétaire de séance : Céline SALVIAC MALBERT

Objet : Adhésion à l'Association des Communes Forestières du département de la Haute-Garonne

Après avoir présenté les principales missions de l'association des Communes Forestières du département de la Haute-Garonne, ainsi que ses statuts, Madame le Maire soumet au Conseil Municipal le projet d'adhésion de la commune à cette structure, tel que défini à l'article 5 des statuts.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, approuve l'adhésion de la commune d'ARBAS à l'association des Communes Forestières du département de la Haute-Garonne.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Sylvie SIMPSON